

Programme de Formation

PRÉ-REQUIS :

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considérée, sur les ouvrages ou installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

DUREE : De 1 à 2 jours soit de 7 à 14 heures

METHODES ET MOYENS

PEDAGOGIQUES : Moyens matériels performants et innovants, une formation active et interactive avec des mises en situations pratiques et remise d'une documentation complète et ciblée.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par demi-journée par les **stagiaires** et attestation de stage.

VALIDATION DES ACQUIS : Evaluation théorique (QCM) et évaluations pratiques. Elles sont menées conformément aux exigences, aux référentiels et aux modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510/A1. Attestation de formation et certificat de réalisation.

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant validé un parcours de qualifications pédagogiques

LIEU ET NATURE DE L'ACTION :

Centre de MOREAU
170, impasse en Chossagne 01190 OZAN

ACCESSIBILITE HANDICAP :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIF : A partir de 460€ (exo TVA)

MODALITE ET DELAI D'ACCÈS :

Inscription possible jusqu'à 24h avant la formation auprès du secrétariat (hors week-ends et jours fériés)

FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE

PERSONNEL NON ELECTRICIEN

CATEGORIE B0, H0, H0V, BE manœuvres et BS

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel devant réaliser ou diriger des travaux hors tension sur des installations électriques basse tension

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Réaliser en toute sécurité les opérations non électriques en environnement électrique
- Réaliser en toute sécurité les opérations de consignations de basse tension
- Réaliser en toute sécurité les interventions élémentaires électriques en basse tension
- Réaliser en toute sécurité les opérations de manœuvre d'exploitation électrique en basse tension
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre de ces opérations
- Rendre compte de ses activités

FORMATION THEORIQUE

- A. La réglementation
- B. Définition des opérations d'ordre électriques, des symboles d'habilitation électriques, des prérogatives pour chaque habilitation et des zones d'environnement
- C. Les différents risques et dangers électriques, les mesures de prévention, les techniques de protection et l'utilisation des matériels
- D. Les équipements de protection individuels et collectifs
- E. Méthodologie d'analyse de risque, de la sécurité électrique, de la consignation électrique, des travaux électriques, des interventions électriques, des opérations d'essais et les mesurages et vérifications
- F. La rédaction de documents
- G. La préparation d'une intervention et des travaux
- H. L'identification des ouvrages et la conduite à tenir en cas d'accident

FORMATION PRATIQUE

- A. Le repérage des environnements électriques et des locaux à risque
- B. L'analyse préalable et préparation à l'opération électrique
- C. La mise en œuvre de ses EPI, EPC et équipements spécifiques
- D. L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité
- E. La préparation et la direction des travaux d'ordres électriques
- F. Les étapes de consignations
- G. La réalisation de connexions et déconnexions
- H. La réalisation d'intervention de dépannage
- I. La réalisation d'essais de mesurage et de vérifications
- J. La rédaction des documents et le compte rendu de l'activité

La pratique est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

VALIDATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Examen théorique (QCM) avec au moins 70% de bonnes réponses pour la réussite et examen pratique avec au moins 14/20 pour la réussite

Obtention d'un titre d'habilitation électrique

Programme de Formation

PRÉ-REQUIS :

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considérée, sur les ouvrages ou installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

DUREE : 3 jours soit 21 heures

METHODES ET MOYENS

PEDAGOGIQUES : Moyens matériels performants et innovants, une formation active et interactive avec des mises en situations pratiques et remise d'une documentation complète et ciblée.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par demi-journée par les **stagiaires** et attestation de stage.

VALIDATION DES ACQUIS : Evaluation théorique (QCM) et évaluations pratiques. Elles sont menées conformément aux exigences, aux référentiels et aux modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510/A1. Attestation de formation et certificat de réalisation.

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant validé un parcours de qualifications pédagogiques

LIEU ET NATURE DE L'ACTION :

Centre de MOREAU
170, impasse en Chossagne 01190 OZAN

ACCESSIBILITE HANDICAP :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIF : 1200€ (exo TVA)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS :

Inscription possible jusqu'à 24h avant la formation auprès du secrétariat (hors week-ends et jours fériés)

FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE

PERSONNEL ELECTRICIEN

CATEGORIE B1, B2, BC, BR et Essais

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel devant réaliser ou diriger des travaux hors tension sur des installations électriques basse tension

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Réaliser en toute sécurité les opérations non électriques en environnement électrique
- Réaliser en toute sécurité les opérations de consignations de basse tension
- Réaliser en toute sécurité les interventions élémentaires électriques en basse tension
- Réaliser en toute sécurité les opérations de manœuvre d'exploitation électrique en basse tension
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre de ces opérations
- Rendre compte de ses activités

FORMATION THEORIQUE

- A. La réglementation
- B. Définition des opérations d'ordre électriques, des symboles d'habilitation électriques, des prérogatives pour chaque habilitation et des zones d'environnement
- C. Les différents risques et dangers électriques, les mesures de prévention, les techniques de protection et l'utilisation des matériels
- D. Les équipements de protection individuels et collectifs
- E. Méthodologie d'analyse de risque, de la sécurité électrique, de la consignation électrique, des travaux électriques, des interventions électriques, des opérations d'essais et les mesurages et vérifications
- F. La rédaction de documents
- G. La préparation d'une intervention et des travaux
- H. L'identification des ouvrages et la conduite à tenir en cas d'accident

FORMATION PRATIQUE

- A. Le repérage des environnements électriques et des locaux à risque
- B. L'analyse préalable et préparation à l'opération électrique
- C. La mise en œuvre de ses EPI, EPC et équipements spécifiques
- D. L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité
- E. La préparation et la direction des travaux d'ordres électriques
- F. Les étapes de consignations
- G. La réalisation de connexions et déconnexions
- H. La réalisation d'intervention de dépannage
- I. La réalisation d'essais de mesurage et de vérifications
- J. La rédaction des documents et le compte rendu de l'activité

La pratique est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

VALIDATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Examen théorique (QCM) avec au moins 70% de bonnes réponses pour la réussite et examen pratique avec au moins 14/20 pour la réussite

Obtention d'un titre d'habilitation électrique